

LE BELLÊMOIS



Le mot du maire

L'arrivée du printemps est pour nos communes le moment de faire le bilan de l'année passée et celui de voter le budget de l'année en cours (avant le 15 avril).

Les résultats de l'année écoulée étant positifs, nous n'augmenterons pas les taux d'imposition contrairement à ce qui se passe dans de nombreuses communes de France. C'était d'ailleurs un de nos engagements au moment de notre élection et nous le respectons.

L'excédent dégagé en 2023 devrait nous permettre l'auto-financement entre autres, des travaux suivants :

- La remise en état des décors de la chapelle Boucicaut,
- La réfection des toitures du Porche et des trottoirs rue de Nogent,
- L'effacement des réseaux rue du Mans,
- L'aménagement du logement du prêtre au 1^{er} étage du presbytère
- Le remplacement des fenêtres du patrimoine communal pour des économies d'énergie.

Orne habitat a commencé la démolition du bâtiment de la rue Ville Close afin d'y construire six logements. C'est une opération complexe qui s'étalera sur de nombreux mois.

Dans le cadre des petites villes de demain, l'Opération de Revitalisation de territoire (O.R.T.) devrait être validée par les services compétents fin juin. Vous avez été nombreux à participer à la réunion publique du 13 mars et vous serez tenus au courant des projets concrets qui vont en découler.

Bellêmoises et Bellêmois, le conseil municipal et moi-même, nous vous souhaitons un bel été.

Rémy TESSIER, Maire

Mairie de Bellême
1 Place de la République
61130 BELLÊME
Tél. : 02.33.85.31.00
mairie.belleme@wanadoo.fr
 bellemeinfos

Lundi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h et 14h à 17h.
Mardi et Jeudi
de 9h à 12h.
www.villedebelleme.fr
 villedebelleme61

Printemps-été 2024

Bellême Patrimoine a 12 ans

220 000 €uros collectés pour le patrimoine

C'est le 22 octobre 2011 que s'est tenue l'assemblée constitutive de « l'association de Sauvegarde et promotion du Patrimoine de Bellême » dite « Bellême Patrimoine ».

Les statuts donnent pour objet à notre association :

« la sauvegarde et la promotion du patrimoine naturel, bâti, artistique et tout contenu, qu'il appartienne au domaine public ou privé sur le territoire de la commune de Bellême.

A cette fin, elle se fixe les objectifs suivants :

- 1. Sensibiliser au patrimoine de Bellême par son étude et sa connaissance,*
- 2. Rechercher les financements nécessaires pour restaurer et mettre en valeur ce patrimoine*
- 3. Faire connaître ce patrimoine par une communication adaptée. »*

Eric Yvard, historien du Patrimoine, nous fit tout de suite découvrir les multiples facettes de l'histoire de la ville de Bellême à travers de nombreuses visites-découvertes des différents quartiers de la ville. Ce qui donna l'idée à Agnès et Patrice Séchet de réaliser le premier livret publié par l'association intitulé « Guide visite du Patrimoine de la ville de Bellême », trois itinéraires de découverte à pied qui font encore le bonheur de nombreux promeneurs. Ce livret est presque épuisé, il va devenir assurément « collector » ! Deux autres livrets suivirent : « l'Eglise Saint sauveur de Bellême » qui décrit l'histoire et l'architecture de l'église, puis « les vitraux de l'église de Bellême » décrivant notamment ceux du chœur, de véritables bandes dessinées pour expliquer la vie de Jésus aux enfants du Catéchisme... Enfin, la publication en 2020 des « Chroniques de Bellême » pour tenter de réunir des fragments de l'histoire qui ensemble aboutissent au patrimoine que nous partageons à Bellême. Ces chroniques sont toujours disponibles à la librairie et la maison de la presse de Bellême.

Le premier temps fort de notre histoire fut la lutte pour désaliniser la porte Saint Sauveur : après avoir convaincu la municipalité de se saisir de cet enjeu, Yohann Touchard, architecte du patrimoine apporta des éclairages inédits sur l'histoire de la forteresse de Bellême et sur les conséquences du stockage du sel dans les salles hautes de la tour droite de la Porte Saint Sauveur. Une importante campagne de mobilisation fut ainsi engagée. Elle permit de réaliser une première en France : une campagne de Produits-Partage avec 35 commerçants de Bellême Boutique.



Les artistes percherons rejoignirent cette cause en produisant des œuvres vendues aux enchères pour restaurer la porte Saint Sauveur. Ce dynamisme fut couronné par la Fondation du Patrimoine qui vint fêter son 15^{ème} anniversaire à Bellême en 2014 !

L'Eglise de Bellême fut le deuxième objet des attentions de l'association : ses versements ont contribué notablement à la réfection des toitures des chapelles Sud et de la sacristie, la restauration des vitraux de l'église et de la balustrade rejoignant les chapelles sud et la sacristie.

L'autre enjeu encore en cours concerne la mémoire des Boucicaut à Bellême : sensibilisé par Jacky Thirouin, éminent collectionneur autour des Boucicaut, nous avons multiplié les initiatives pour que la ville natale de Aristide Boucicaut puisse raviver le souvenir des innovations extraordinaires de ce couple. Ils sont en effet à l'origine du commerce de masse et des mécanismes de protection sociale, deux axes majeurs qui structurent nos sociétés modernes. La restauration de la Chapelle Boucicaut, fleuron de l'art décoratif du 19^{ème} siècle finissant, unique en Normandie, est bien engagée. En revanche le devenir de la villa Boucicaut reste une question. Nous croyons toujours que ce lieu est idéal pour permettre de découvrir et faire vivre l'œuvre exceptionnelle de ce couple.



Les petits champions de la lecture...



Jeudi 21 mars dernier, c'était la grande finale départementale des petits champions de la lecture. Dans l'Orne, 110 écoles ont participé à ce concours.

Marianne a terminé première et Sève deuxième. Ce sont donc nos deux élèves qui représenteront le département pour la finale régionale qui aura lieu le 15 mai au Havre. C'est une récompense du travail réalisé depuis plusieurs années sur la lecture à voix haute. Bravo à eux et rendez-vous le 15 mai pour pourquoi pas une place en finale à Paris en juin !

Les nouveaux commerçants...

Ici et Maintenant, Concept Store décorations (local français, recyclage, brocante, friperie, stages céramiques...
45 rue Boucicaut
06.47.54.96.74 hudelot.nadia@neuf.fr



Notre salon de coiffure **Aux Couleurs du Temps** hommes, femmes et enfants vous accueille dans un espace refait à neuf. Venez découvrir un instant unique avec la thalassothérapie capillaire. Ouvert du mardi au samedi
Pauline Carrée - 39 rue Ville Close - 02.33.73.10.00



Les Pains de Saint-Hilaire : Sarah & Edouard, boulangers reconvertis passionnés, ont ouvert les Pains de Saint-Hilaire au 4 rue Boucicaut à Bellême en mars 2024 en proposant une gamme de pain bio

100% levain cuits au feu fournil à La Perrière, à partir d'une farine locale, principalement moulue au fournil. Vous y trouverez également des viennoiseries (1er prix du meilleur croissant de Normandie 2024), des petits gâteaux boulangers et des sandwiches la semaine uniquement. Il est possible de s'asseoir pour une boisson chaude. Boutique ouverte de 11h à 18h30 du mercredi au vendredi et de 8h30 à 15h30 le samedi et dimanche.



La Bellême Bleue a été reprise par Anaïs Delaroche, une parisienne de retour d'expatriation en Malaisie. Avec son mari Kurt, tous deux directeurs artistiques à l'origine, ils ont revisité le décor de cette maison d'hôtes inspirés par les voyages de leurs vies. Venez redécouvrir cette ambiance feutrée, les notes de Ry Cooder au petit déjeuner, le charme de l'Asie dans une maison Percheronne du XVII.



Nima est un commerce de torréfaction tenu par Nicolas et Marie Grignon, qui propose du café de socialité, du thé, du chocolat et toute sorte d'équipement lié au café ou thé. Retrouvez-les au 28 rue Boucicaut.



Marion Cruchet, originaire du Theil-sur-Huisne, a repris la boutique **La Maison de Marie** au mois de Novembre 2023 et l'a réaménagée en implantant les jouets et jeux dans la partie la plus grande et la décoration, l'art de la table dans l'autre partie. Elle a conservé les mêmes fournisseurs comme Table Passion, Heula, Opinel, Redecker, Resenthel...

27 rue Boucicaut - 02.33.25.28.53
marion.cruchet@lamaisondemarie.eu

Depuis 1942 la société **Lhermenier** exerce au Mans l'activité de **plomberie, chauffage, électricité et climatisation**. Richard LEDUC, Gérant de la société, a débuté sa carrière entre Alençon et Argentan et avait à cœur de revenir dans l'Orne.

Afin d'être au plus près de ses clients M LEDUC a décidé de s'implanter au cœur de la ville de Bellême. L'objectif étant de répondre le plus rapidement aux besoins de dépannage mais également à tous vos travaux (**Plomberie/ Chauffage/ Electricité/ Climatisation/ Aménagement de Salle de Bains**). Christophe COLLET, vous accueillera en agence à BELLEME.

Lhermenier c'est également **Lh Solaire**, installateur local de solutions **photovoltaïque**, nous vous accompagnerons sur tous vos projets d'économie d'énergie : en toiture, au sol, sur un carport... nous aurons la solution la plus adaptée à votre foyer.

Retrouvez-nous : 4 Boulevard Bansard des Bois 61130 BELLEME – 02 43 85 68 15

Béatrice Blanck a fondé **Anima Faustina**, un atelier créatif et prospectif de tissage en volume où elle explore principalement la pratique de la haute lisse. Elle réalise de grands tissages muraux et des sculptures avec des matériaux d'exception (laine, corde, chanvre). Installée depuis mars 2024 au 9 rue Ville Close à Bellême, dans un espace ouvert au public le samedi de 14h à 18h.



« **Amour des Fleurs** » - Séverine Grenèche - rue Ville Close - 07.71.25.04.43

Entretien des trottoirs...

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi dite « Labbé » interdit l'usage des pesticides chimiques sur les espaces ouverts au public. La ville de Bellême s'est dirigée vers un plan de désherbage à l'eau chaude réalisé 3 fois par an. Les services techniques assurent l'entretien en dehors de ces périodes.

La commune prend à cœur de garder une ville agréable et propre et à cet effet, il a été rédigé en date du 8 mars 2021, un arrêté municipal prescrivant l'entretien des trottoirs, pour rappel :

Article 1. Le présent arrêté est applicable sur l'ensemble du territoire de la commune de Bellême. Ces règles sont imputables, au droit de la façade ou clôture des riverains, pour les trottoirs, sur toute leur largeur, ou s'il n'existe pas de trottoir, à un espace d'un mètre de largeur.

Article 2. En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de nettoyer les fleurs, les feuilles, les fruits provenant des arbres à proximité, sur les trottoirs jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards des eaux pluviales.

Le désherbage doit être réalisé par un arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires étant strictement interdit.

Nous vous rappelons que l'entretien des mauvaises herbes, et des pissenlits, devant les façades, garages, boutiques et murs d'enceinte est à réaliser par les propriétaires et locataires des biens.



Certains et certaines d'entre vous effectuent déjà régulièrement ces travaux, la municipalité et les services techniques vous en remercient pour votre implication.

A savoir...

- **Réglementation sur les ordures ménagères**

Petit rappel : le dépôt des sacs d'ordures ménagères (gris) et de tri sélectif (jaune) se fait le lundi soir à partir de 18h devant votre porte et ils sont ramassés le mardi matin. Le non-respect de cette réglementation est passible d'une amende de 135€.

Pour les personnes qui ont optées pour le badge, les sacs sont à déposer au champ de Foire dans le container prévu à cet effet. Le tri sélectif est en libre dépôt.

Pour les autres déchets, la déchetterie, située près du gymnase, est ouverte à compter du 1^{er} avril à fin octobre, du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Les sacs jaunes et l'aide-mémoire sont à retirer en mairie gratuitement aux heures d'ouverture de la mairie, les sacs gris ou les badges sont à commander auprès du SMIRTOM (02.33.25.55.87)

- **Réduire les incivilités canines et routières : un appel à la responsabilité collective**

Dans notre commune, nous partageons des espaces communs où le respect mutuel et la courtoisie sont essentiels pour assurer la qualité de vie de chacun. Malheureusement, nous observons un nombre croissant d'incivilités, notamment dans les domaines des comportements canins et routiers, qui nuisent à notre environnement et à notre bien-être collectifs.

Les incivilités canines, telles que les déjections non ramassées sur les trottoirs ou dans les parcs, ou encore les chiens laissés en liberté sans surveillance, créent des tensions et des problèmes pour nos concitoyens. Non seulement ces comportements perturbent la propreté de nos espaces publics, mais ils peuvent également générer des conflits entre voisins et mettre en danger la sécurité de tous. En tant que propriétaire de chiens, il est de notre devoir de ramasser les déjections de nos animaux, de les tenir en laisse dans les espaces publics appropriés, et de veiller à ce qu'ils ne perturbent pas nos voisins par leurs aboiements incessants.

En parallèle, les incivilités routières dont le stationnement en zone bleue - riverains et commerçants - ou abusif de plus de 7 jours, compromettent l'activité commerciale de nos commerces de proximité.

Il est temps pour nous de prendre conscience de l'impact sur notre communauté et d'agir de manière responsable. En tant que conducteurs, nous devons respecter scrupuleusement le code de la route, en cédant le passage aux piétons, en évitant les stationnements abusifs, et en adoptant une conduite prudente et respectueuse des autres usagers de la route.

Ensemble nous pouvons faire la différence en promouvant des comportements civiques et en montrant l'exemple à nos enfants et à nos voisins. Soyons attentifs les uns aux autres, respectueux de notre environnement, et engagés à créer un lieu où il fait bon vivre pour tous.

AGENDA du BELLÊMOIS...

Du 15 au 21 avril : Exposition/vente de peinture - M. Rouaud - grenier à sel

19 avril : Carnaval des écoles

Du 22 avril au 26 mai : Exposition/vente de peinture - Marie-Laure Chauveau - grenier à sel

Du 22 avril au 26 mai : Exposition/vente de vêtements - Sylvie Lespagnol - boutiques éphémères
7 et 9 rampe du Château

Du 29 avril au 5 mai : Exposition/vente de peinture - Blandine Cousin - grenier à sel

3 mai : Concert en l'église de Bellême par Abisko - 20h - chansons folk en polyphonie - entrée 8€

Du 13 au 26 mai : Exposition/vente de peinture - Caroline Yoza-Cerda - grenier à sel

18 mai : Pierres en Lumières - Bellême Patrimoine en partenariat avec la ville de Bellême

Du 27 mai au 9 juin : Exposition/vente de peinture et sculptures - Nadine Pothier - grenier à sel

31 mai : Fête des Voisins - salle Philippe de Chennevières
Course solidaire - Collège Roger Martin du Gard - 13h à 16h

2 juin : Vide grenier - APE Ecole Publique - Champ de Foire
Rallye pédestre organisé par l'Association Laïque du Pays Fertois - parc de Vigan

9 juin : Elections Européennes - salle Philippe de Chennevières (carte d'identité obligatoire)

Du 10 au 16 juin : Exposition/vente de peintures - Franck Maunoury et Vincent Sailland - grenier à sel

15 juin : Représentation théâtrale - l'Atelier de l'Etoile Pliante - salle Philippe de Chennevières

Du 15 juin au 30 sept. : Exposition photos « Costumes du perche et natures mortes » - L'atelier photo de Brou - rues de Bellême

Du 17 au 23 juin : Exposition/vente luminaires et décoration - Pascal Dréan - Maison des toiles et Cie -
Boutique éphémère - 5 rampe du Château (**à confirmer**)
Exposition/vente d'objets en métal - Philippe Rafron - grenier à Sel

20 juin : Don du sang - 15h à 19h - salle Philippe de Chennevières

21 juin : Fête de la musique dans les rues de Bellême

22 juin : Fête de la musique avec Uni'Music - salle Philippe de Chennevières
Fête de la musique organisée par Bellême Boutique - rue de Bellême

23 juin : Braderie des commerçants organisée par Bellême Boutique

24 juin : Braderie des commerçants et vide-greniers - Bellême Boutique au 02.33.73.14.23
Kermesse de l'École Saint-Michel

Du 24 au 30 juin : Exposition/vente de sculptures - Ybah - grenier à sel

27 juin : Spectacle de fin d'année du théâtre de l'Étoile Pliante - salle Philippe de Chennevières

30 juin : Dimanche de Caractère
Kermesse de l'École Publique - Champ de Foire
Kermesse de l'École Saint Michel - cour de l'école

Début juillet à fin août : Art en Cité - passage des artistes 100 pressions - parc de Vigan

Du 1^{er} au 7 juillet : Exposition/vente de sculptures et peinture - Didier Dantras - grenier à sel
Exposition/vente de tricots faits mains - Inès Turco - Made Inès Créations
boutique éphémère - 5 rampe du Château

Du 1^{er} au 28 juillet : Exposition créations art plastique - Collectif New Art - boutiques éphémères
7 et 9 rampe du Château

7, 21 juillet et 4, 18 août : Pics-nics en musique - parc de Vigan - à partir de 12h45

AGENDA du BELLÊMOIS (suite)...

- Du 8 au 21 juillet** : Exposition/vente de peinture et sculptures - Martine Elhaik - grenier à sel
- 13 juillet** : Défilé du moto-club Bellêmois dans les rues de Bellême
Retraite aux flambeaux, départ de la mairie suivie du feu d'artifice et bal - champ de Foire
- 14 juillet** : Moto-cross international - terrain des rois
- Du 15 au 21 juillet** : Exposition/vente - Cindy RUER - Elèsig- boutique éphémère - 5 rampe du Château
- Du 22 au 28 juillet** : Exposition/vente de polycarbonate - Franck Hucher - grenier à sel
- Du 22 juillet au 18 août** : Exposition/vente de bijoux - Jeanine And Co - boutique éphémère
5 rampe du Château
- Du 29 juillet au 4 août** : Exposition/vente de dessins à l'encre - Olivier Raquois - grenier à sel
Exposition/vente d'objets déco - Valérie Leroux - boutiques éphémères
7 et 9 rampe du Château
- 4 août** : salon des Antiquités Brocantes – Bellême Boutiques – salle Philippe de Chennevières et
place de l'Europe
- Du 5 au 11 août** : Exposition/vente de peinture - Véronique Gillette-Martinet - grenier à sel
- Du 12 au 18 août** : Exposition/vente de vitraux - Olivia Dupré - grenier à sel
- Du 19 au 25 août** : Exposition/vente de peinture et sculptures - Gérard Cottureau - grenier à sel
- 22 août** : Un été lyrique - concert en l'église de Bellême avec la compagnie AVLÉA - 18h - participation
au chapeau
- Du 26 août au 1^{er} sept.** : Exposition/vente de peinture - Marie-Laure Chauveau - grenier à sel

